Modifié: Ordres du défilé

Service commémoratif annuel des policiers et des agents de la paix canadiens

Colline du Parlement

Dimanche 29 septembre, 2024 @ 11h00

APERÇU

Les participants au défilé se rassembleront sur la rue Wellington, entre les rues Kent et Lyon. Les participants doivent être regroupés dans leurs colonnes et groupes respectifs avant 10h00. Les colonnes seront envoyées de la rue Wellington à la pelouse de la Colline du Parlement par la porte de la rue Bank et reformées sur la pelouse en direction du Bloc Est. Toutes les colonnes seront formées sur la pelouse au plus tard à 10h30.

Le service commencera à 11h00 et se terminera à 12h00 par un défilé devant les coiffes.

Commandants du défilé

Le sergent d'état-major Sébastien Paradis donnera tous les ordres de commandement au défilé tout au long du service.

Maréchaux du défilé et auxiliaires

Les maréchaux du défilé seront identifiés par des brassards rouges portant l'inscription "Maréchal de défilé".

Les maréchaux seront situés sur la rue Wellington et aideront à la formation des colonnes.

Des maréchaux et des auxiliaires seront affectés à chaque colonne pour faciliter le départ des colonnes du point de rassemblement, l'arrivée et la coordination des colonnes sur la pelouse de la Colline du Parlement et aider à guider les colonnes lors de la sortie et de la dispersion.

Défilé

Le défilé se rassemblera entre 9h00 et 10h00 sur la rue Wellington, entre les rues Kent et Lyon. Le défilé sera formé en cinq (5) colonnes, rangs de quatre (4).

- **Colonne A - Colonne honorifique** : Police d'Ottawa, GRC, Police militaire, Gendarmerie royale de Terre-Neuve, Alberta Forestry and Parks
- **Colonne B** : Organismes fédéraux (Service correctionnel du Canada, ASFC, Parcs Canada, Pêches et Océans)
- **Colonne C** : Organismes provinciaux (OPP, Sûreté du Québec, Services correctionnels provinciaux et/ou territoriaux, etc.)
- **Colonne D** : Organismes municipaux/régionaux A-L

- **Colonne E** : Organismes municipaux/régionaux M-Z et organismes internationaux
  Les unités se formeront en rangs de quatre au sein de leurs colonnes assignées. Les officiers supérieurs et les commandants d'unités seront positionnés devant leur service/organisme respectif avec leurs drapeaux/couleurs respectifs. Toutes les colonnes seront en ordre serré (bras à la hauteur des coudes) avant le départ et resteront ainsi une fois positionnées sur la Colline du Parlement.
  Chaque colonne sera escortée par un corps de cornemuses jusqu'à la Colline du Parlement.
  Les maréchaux du défilé coordonneront le placement de chaque colonne sur la pelouse en face du bâtiment du Bloc Est. Suivez toutes les instructions des maréchaux du défilé.

Escadrons de motos
Les escadrons de motos se formeront sur la rue Wellington, entre les rues Bank et Kent. Lorsqu'on leur en donnera l'ordre, les motos entreront sur la Colline par la porte de la rue Bank, suivront les routes autour de la pelouse, défileront devant le podium et sortiront à nouveau sur la rue Wellington par la porte East/Elgin.

Un escadron de motos honorifique de la Gendarmerie royale du Canada restera sur la Colline, stationné à côté du Bloc Est pendant toute la durée du service.

L'escadron de motos de la GRC initiera le défilé des couvre-chefs devant les colonnes de marche à la fin du service.

Corps de cornemuses
Les corps de cornemuses se formeront entre 9h00 et 10h00 sure la rue Vittoria à côté de la Cour suprême.

La musique de cérémonie de la police régionale de Waterloo dirigera la colonne honoraire (A) sur la Colline à 10 h. Des Pipe Bands composites dirigeront successivement les colonnes B, C, D et E sur la Colline, à intervalles réguliers.

Tenue
Les participants doivent porter la tenue prescrite par leur organisation. Le couvre-chef doit rester porté pendant toute la durée du service.

Oreillers et chapeaux
La GRC fournira le couvre-chef pour l'agent O'Brien. Le Mémorial fournira les oreillers pour le service.

Stationnement
Le stationnement est limité autour de la Cour suprême et derrière les édifices de la Justice et de la Confédération. Il y a également du stationnement dans les rues autour de la rue Wellington. Il n'y a pas de stationnement sur la rue Wellington.
Note : Les fermetures de rue autour du parcours du défilé, fournies par la Police d'Ottawa,

commenceront à 8h30. Les routes rouvriront une fois que le défilé sera complètement arrivé sur la pelouse avant.

Administration
L'administration du défilé et du service relève du Comité du service commémoratif.

Notes :
Le service aura lieu sur la Colline du Parlement, « qu'il pleuve ou qu'il vente ». Veuillez porter une tenue appropriée.

La composition et la formation des colonnes peuvent changer en fonction du nombre de participants. Cela ne peut être déterminé qu'au point de rassemblement.

La sécurité de l'événement est assurée par la Police d'Ottawa et le Service de protection parlementaire. De l'eau sera fournie au point de rassemblement et sur la pelouse avant.

Les Services paramédicaux d'Ottawa seront stationnés sur le côté ouest de la Colline, en face du Centre d'accueil de la Colline du Parlement. Les commandants d'unités/contingents doivent surveiller leurs troupes et alerter un maréchal ou un auxiliaire pour toute assistance.

En cas d'urgence, veuillez suivre les instructions du maître de cérémonie, des maréchaux et des membres des Services de protection parlementaire.

Les invités des participants au défilé doivent entrer sur la Colline du Parlement par la porte du Roi et peuvent être soumis à un contrôle. Veuillez prévoir suffisamment de temps pour l'arrivée.

Réception du ministre
Une réception privée pour les familles des officiers honorés cette année sera organisée par l'honorable Dominic Leblanc, ministre de la Sécurité publique, des Institutions démocratiques et des Affaires intergouvernementales, dans une salle du Bloc Ouest immédiatement après le service.

L'accès sera limité à ces familles sur invitation, et à personne d'autre.

Ce sont nos héros, nous ne les oublierons pas.